

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 9 JUIN 2020 -

DELIBERATION

Numéro 20 - 02 - 008

Délibération n° 1 : Les modalités de continuité du fonctionnement du conseil d'administration en période d'urgence sanitaire.

Le conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 29 avril 2020 s'est réuni le 9 juin 2020 à partir de 10 heures 30 au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne, sous la présidence de Monsieur Georges ZIEGLER, Président du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, afin d'examiner les questions inscrites à l'ordre du jour.

Le quorum de l'assemblée était atteint

- 7 membres participaient à la séance en présentiel,
- 6 membres participaient à la séance en distanciel (visioconférence),
- 2 pouvoirs étaient attribués,

sur un total de 16 administrateurs toujours en exercice.

Présents :

Mesdames Marianne DARFEUILLE – Colette FERRAND (visioconférence) – Clotilde ROBIN (visioconférence) – Nadia SEMACHE (visioconférence) – Valérie PEYSSELON (visioconférence).

Messieurs Jean-Yves BONNEFOY – Jean-Yves CHARBONNIER – Pierrick COURBON – Joseph FERRARA – Hervé REYNAUD (visioconférence) – Claude LIOGIER – Pierre-Jean ROCHETTE (visioconférence) – Georges ZIEGLER.

Excusés :

Madame Fabienne PERRIN (pouvoir donné à Marianne DARFEUILLE) – Messieurs Jean-Claude CHARVIN – Sylvain DARDOULLIER (pouvoir donné à Georges ZIEGLER).

